



ECO CONSTRUCTION

FORMATION ECONOMIE CIRCULAIRE - LE RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION

OPTIMISER LA SECONDE VIE DES MATÉRIAUX POUR UN AVENIR DURABLE

RÉFÉRENCE : AR07038

★★★★★ 4.5/5

VERSION 1 (MÀJ : 25.01.2026)

1. Définition des
besoins

2. Évaluation des
connaissances

3. Formation

4. Test et validation
des acquis

À la recherche d'une formation **Economie circulaire - Le réemploi des matériaux de construction** pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **Economie circulaire - Le réemploi des matériaux de construction** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification....) et leurs qualités relationnelles.

Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **Economie circulaire - Le réemploi des matériaux de construction** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation **Economie circulaire - Le réemploi des matériaux de construction** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Diagnostiqueurs, maîtres d'ouvrage, responsables de projets, architectes et ingénieurs, responsables RSE et chargés de mission.

Prérequis

Connaissances de base en gestion des déchets, une formation antérieure en bâtiment ou en environnement et une familiarité avec les réglementations en matière de déchets.

Objectifs du stage

La formation **Economie circulaire - Le réemploi des matériaux de construction** a pour objectifs de :

- Définir le concept de réemploi et en identifier les enjeux environnementaux, réglementaires et techniques.
- Reconnaître les matériaux réemployables et les critères de décision permettant leur intégration dans un projet.
- Identifier les acteurs clés, les outils de sourcing et les étapes d'un projet intégrant le réemploi.
- Évaluer les implications économiques, juridiques et normatives liées à la mise en œuvre du réemploi à travers des retours d'expérience concrets.

Durée

2 jours

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE :

Formation dispensée par un intervenant spécialisé dans le réemploi des matériaux dans le bâtiment.

Analyse de cas concrets et d'exposés.

Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets

CONTENU DU PROGRAMME

Cette formation sur le réemploi des matériaux de construction vise à fournir aux participants les compétences essentielles pour optimiser la valorisation des ressources tout en respectant les exigences réglementaires et en contribuant à une économie circulaire durable.

A l'issue de cette formation vous serez à même de comprendre, maîtriser et intégrer les enjeux, les acteurs, les matériaux et les étapes clés du réemploi dans les projets architecturaux et de construction.

PROGRAMME DE FORMATION

JOUR 1 : CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ET MÉTHODOLOGIE DE DIAGNOSTIC

MATINÉE : INTRODUCTION ET CADRE RÉGLEMENTAIRE INTRODUCTION AU DIAGNOSTIC PEMD

- ▶ Comparaison entre diagnostic déchets et diagnostic PEMD
- ▶ Responsabilités du diagnostiqueur : rôles et limites
- ▶ Identification des chantiers concernés : types de projets soumis au diagnostic PEMD
- ▶ Objectifs du diagnostic : valorisation, réemploi, et impact environnemental

CADRE RÉGLEMENTAIRE ET OBLIGATIONS

- ▶ Décret 2011-610 du 31 mai 2011 : exigences et obligations
- ▶ Évolution du cadre législatif : changements récents
- ▶ Obligations du maître d'ouvrage : rôles et responsabilités légales
- ▶ Limites de prestation : périmètre d'intervention et responsabilités
- ▶ Interaction avec les acteurs du projet : coordination et communication

APRÈS-MIDI : PRÉPARATION ET MÉTHODOLOGIE DE DIAGNOSTIC PRÉPARATION AU DIAGNOSTIC

- ▶ Analyse documentaire préalable : rassembler et analyser les documents techniques et réglementaires
- ▶ Intégration des diagnostics de pollution : impact sur le diagnostic PEMD
- ▶ Analyse des risques : évaluer les risques pour une intervention sécurisée
- ▶ Préparation de l'intervention : sécurité, équipement de protection individuelle (EPI), et plan de travail

MÉTHODOLOGIE DE DIAGNOSTIC

- ▶ Identification et zonage du site : diviser le site en zones pour faciliter l'analyse des matériaux et déchets
- ▶ Prise d'information sur site : techniques de collecte de données et identification des matériaux

JOUR 2 : PRATIQUE DE DIAGNOSTIC ET ÉTUDE DE CAS

MATINÉE : MISE EN PRATIQUE DU DIAGNOSTIC PRATIQUE DE DIAGNOSTIC

- ▶ Identification des matériaux : techniques et outils
- ▶ Évaluation de l'état des matériaux : critères de sélection pour le réemploi
- ▶ Remplissage de la grille PEMD : application des connaissances acquises

ÉTUDE DE CAS

- ▶ Analyse d'un projet réel : identification des matériaux réemployables
- ▶ Discussion en groupe : défis rencontrés et solutions apportées

APRÈS-MIDI : INTÉGRATION DU RÉEMPLOI ET PERSPECTIVES INTÉGRATION DU RÉEMPLOI DANS LE PROJET

- ▶ Stratégies d'intégration : de la phase conception à la phase réalisation
- ▶ Coordination avec les acteurs du projet : rôle de chacun dans le processus de

existants.

Méthode pédagogique participative.

Divers supports de cours.

METHODE D'EVALUATION :

Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

Quizz intermédiaires à l'oral tout au long du parcours.

SANCTION :

Attestation de formation.
Formation théorique et pratique.

Parler à un conseiller formation

☎ 01.47.23.79.72

réemploi

► Suivi et évaluation : indicateurs de performance et retours d'expérience

PERSPECTIVES ET ÉVOLUTIONS

- Évolutions réglementaires à venir : impact sur les pratiques de réemploi
- Innovations et tendances : nouvelles technologies et méthodes
- Développement de filières de réemploi : acteurs et initiatives

FIN DE FORMATION

- Conclusions.
- Test de niveau et correction.
- Évaluation qualitative.
- Validation des acquis.
- Remise de l'attestation de formation.
- Remise d'un support de cours et documents annexes.

Votre formateur **Economie circulaire - Le réemploi des matériaux de construction**

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation **Economie circulaire - Le réemploi des matériaux de construction** ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- opco.ep pour les salariés d'agences d'architecture.
- atlas pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- fif.pl pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- afdass pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon

Formation **Economie circulaire - Le réemploi des matériaux de construction** dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

[Voir un échantillon de quelques clients](#)

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Les avantages du **présentiel** :

Déplacement dans vos locaux et partout en France.

La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- ▶ meilleure relationnel avec le formateur.
- ▶ meilleure assiduité.
- ▶ temps de formation concentré sur une période donnée.
- ▶ possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

Les avantages du **distanciel** :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.

Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- ▶ possibilité d'espacer les séances.
- ▶ nombre de participants plus limité.
- ▶ réduction des frais de déplacement.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.



Centre de formation STAGE'UP

Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45

email : contact@stageup.fr

01 47 23 79 72

